



Susciter la parole, un chemin d'évangélisation

Le 11 octobre dernier, à l'issue de la célébration à la Cathédrale du Havre, les Equipes d'Animation Paroissiale, responsables des services diocésains, diacres et prêtres ont franchi la porte que Dieu ouvre à la prédication de l'Évangile. Au long de l'Année de la foi, commémorant les 50 ans de l'ouverture du Concile Vatican II, nous avons approfondi notre vie de disciples de Jésus. Envoyés en mission, nous entendons à nouveaux frais l'invitation du Christ à « faire des disciples ».

Pour entrer dans la dynamique d'évangélisation, les disciples du Christ doivent oser aller au contact¹, offrir des lieux et des moments de rencontre et de partage avec des personnes à distance de l'Église². Des expériences existent déjà, d'autres sont à initier. La parole est nécessaire à l'humanisation des personnes et des relations. C'est la conversation et le dialogue qui permettent aux individus de demeurer humains lorsque leurs conditions de vie les isolent ou leur imposent des rythmes tels qu'il n'est plus possible de se poser et d'échanger sur ce qui est l'essentiel de leur existence. Dans notre société, susciter la parole devient un authentique service d'humanité que l'Église doit pouvoir assumer. C'est aussi la base de toute œuvre d'évangélisation.

Parmi toutes les initiatives lancées dans le diocèse permettez d'en évoquer quelques-unes. Il ne s'agit pas de modèles à copier, mais d'une invitation à mettre en œuvre semblable dynamique sur vos terrains de vie : les territoires que vous habitez et les divers groupes humains auxquels vous appartenez.

Diaconie diocésaine

Face à l'exclusion sociale qui touche de plus en plus de personnes, l'Église est provoquée à mettre en œuvre le service de la charité du Christ. Elle ne peut prétendre, à elle seule, résoudre les problèmes de l'exclusion. Il lui faut se frayer un chemin entre l'attitude compassionnelle impuissante et l'agitation sociale stérile. Les chrétiens doivent respecter le rôle des associations – dans lesquelles, souvent, ils sont engagés – qui prennent leur part pour compenser les méfaits des mécanismes de désocialisation. Ils doivent tenir compte aussi des politiques qui réfléchissent aux processus générant l'exclusion multiforme et cherchent à mettre en place des solutions pérennes. Le service de la charité de l'Église doit toujours s'inscrire dans le champ social où d'autres travaillent pour le service de l'homme.

Entre le milieu associatif et les responsables politiques se dégage un espace où peut s'exercer la diaconie de l'Église. C'est pourquoi une Diaconie du Havre est née. Dans la dynamique de Diaconia 2013, voulant donner la parole aux personnes victimes de l'exclusion, nous désirons travailler à servir la fraternité. La mission confiée à la Diaconie diocésaine est double. Elle rend possible la parole des personnes en situation de fragilité et de précarité afin qu'elles puissent reprendre confiance en elles, maîtriser

¹ « Aller au contact », bulletin diocésain Le Havre et Caux, juillet-août 2013

² « Ouvrir des espaces-tiers pour offrir un accès à l'Évangile », bulletin diocésain Le Havre et Caux, septembre 2013

leur histoire, grandir humainement et découvrir le Christ au contact de l'Évangile et du témoignage des chrétiens qui leur sont proches. Elle doit aussi permettre aux personnes marquées par la pauvreté, en prenant la parole, de compter à nouveau dans la société, d'être entendues et reconnues, pour devenir acteurs de transformation sociale de leur environnement.

Les équipes d'accompagnement des catéchumènes

Le service diocésain du catéchuménat porte le souci de mettre en place des équipes d'accompagnement autour des catéchumènes. Ce sont des chrétiens délégués de la communauté locale et d'autres repérés comme tels par les catéchumènes, qui acceptent de faire le chemin avec eux. Dans l'échange fraternel, les uns et les autres, cherchent comment se situer et vivre comme disciples de Jésus dans les réalités humaines où ils sont engagés.

Le Synode des jeunes

Dans la mouvance du « Synode près de chez toi » vécu sur l'ensemble du territoire du diocèse, environ 250 groupes synodaux ont réuni localement plus de 1350 jeunes. Ils ont pu prendre la parole sur ce qu'ils vivent, leurs difficultés, leurs initiatives et leurs attentes. Le 23 novembre, le Forum « A toi la parole » a permis aux jeunes de se faire entendre et d'engager le débat avec des élus, des enseignants, des chefs d'entreprise et des responsables associatifs. La seconde phase du Synode des jeunes est désormais entamée. Elle doit permettre aux jeunes de prendre la parole sur leur vie en Église, d'exprimer leurs attentes et la façon dont ils souhaitent en devenir les acteurs.

L'accueil et l'accompagnement des personnes séparées, divorcées, divorcées remariées

Répondant à une préoccupation présente dans beaucoup de communautés chrétiennes du diocèse, au sujet de l'accueil et de l'accompagnement des personnes séparées, divorcées et divorcées remariées, l'équipe diocésaine de la Pastorale familiale a mis en place un groupe de travail. Après une année de réflexion, ils proposent dans un document qui parviendra prochainement aux curés et aux communautés, des repères précis pour rencontrer, accueillir et accompagner en vérité les personnes vivant cette situation, afin qu'elles puissent continuer leur chemin de vie spirituelle.

Bien d'autres lieux existent où des chrétiens peuvent s'entretenir avec d'autres pour initier des cheminements humains et croyants. Ces initiatives doivent pouvoir s'élargir à de nouveaux groupes humains pour que la parole circule, dans la perspective de l'évangélisation.

Dans les paroles échangées, introduire la Parole de Dieu

Les personnes vivent leur appartenance à une commune humanité par la parole. L'isolement ressenti par beaucoup aujourd'hui, est lié à l'absence de communication. La conversation et l'échange de paroles humanisent l'existence.

L'inscription de la Parole de Dieu au cœur de l'humain devient possible là où des gens se parlent et communiquent sur le sérieux de leur vie. Ce dialogue n'a en effet rien de facultatif pour l'Église, elle découle directement du dialogue de Salut initié par Dieu avec l'humanité. La Constitution dogmatique *Dei Verbum* sur la Révélation divine nous rappelle que : « Dans cette Révélation, le Dieu invisible s'adresse aux hommes dans son immense amour ainsi qu'à des amis, il s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie » (n°2). Le dialogue a donc une origine transcendante.

L'histoire du Salut montre que c'est Dieu qui a toujours pris l'initiative d'engager la conversation avec l'homme. Parce qu'elle est Parole révélée et reçue, la Parole de Dieu vient à nous par autrui, en tant que médiateur. C'est pourquoi les chrétiens sont invités sans cesse à devenir, là où ils vivent, des initiateurs de rencontre et de dialogue au cœur desquels ils pourront ouvrir un accès à la Parole de Dieu.

Évangéliser réclame que nous ayons le souci de susciter partout la parole humaine. Nous permettons ainsi à Dieu de poursuivre l'entretien avec les hommes de notre temps afin de leur proposer de partager Sa Vie et de communier à Son Amour.

+ Jean-Luc BRUNIN
Evêque du Havre